PRESS
(YORK)
1891.

he. Hebdomadaire.
cts. 8 a 10 pages, 2 cents

e Republicain de
opole.
UR LES MASSES.
DÉCEMBRE 1887.

lus de 100,000
JOUR.

'est l'organe d'aucune
e ficelle et n'a aucune

Succès Journalistique
-York.
OURNAL NATIONAL.
es, les sensations vul-
nt pas d'asile dans le

orillante page éditori-
e.
st un magnifique jour-
chant à tous les sujets
érêt.
daire contient toutes
portantes parues dans
diennes et du diman-

uvent recevoir l'éditi-
dition HEBDOMADAIRE
ment.

nal Annonce
urpassé à New-York.

PRESS
s. Le meilleur d
ournaux publiés
érique.

che, un an - $5.00
6 mois - 2.50
1 mois - .45
t, un an - - 3.00
4 mois - - 1.00
e, un an - - 2.00
an - - - 1.00

aire du PRESS,
gratis. Agents de
mmissions généreuses

PRESS,
BUILDING 38 Park Row
New-York

AROSE
diteur, Syndic

NCE
IE ET ACCIDENT,)
Rideau
9.
faites promptement

VEQUE,
NTEUR.

Marche By.

Bijouteries
outes qualités. Seront
t au dessous des prix
rticle est garantie tel
argent vous seraremis
30 rue Rideau, (près
Réparations de Mon-
anties et à des prix

N DE FER
OLONIAL

e l'Ouest et tous les
Laurent, de la Baie
nce de Québec ; ainsi
runswick, la Nouvelle
nce Edouard, le Cap
la Madeleine, Terre-

quittent Montréal et
s (dimanches excepté)
tion de tous ces points
chars, en 27 heures et

express directs sur le
nal sont brillamment
é et sont chauffés par
omotive même, ce qui
nt au confort et à la

ects sont attachés des
ortoirs, nouveaux et
les chars salons pour

plus en vogue, ainsi
che les plus recherchés
de l'Intercolonial qui

péditeurs est appelée
ités offertes pour le
et en général de toutes
tination des Provinces
, aussi pour l'expor-
produits expédiés aux

nations concernant le
resser à
billets,
Ottawa, ou à
W. ROBINSON,
ret et des Passagers
pour l'Est, P.Q.
nes, en face du
rence Hall, Montréal.
intendant Général,
de Fer,
in, 1891.

'EST GRATIS
r l'examen. Coupez cette an-
nce, envoyez-la à notre adresse
ous vous enverrons la montre
r express. " C. O. D.", franc
e port ; nous payons les frais
de transport. Vous pouvez ex-
aminer ; si vous ne la trouvez
pas telle que décrite ici, laissez-
la entre les mains de
l'agent ; si au contraire, vous
en êtes parfaitement satis-
fait, vous n'avez qu'à la
payer notre PRIX SPÉ-
CIAL $5.98 et regarder la
montre. Ce montre
comme celle-ci n'a jamais été annoncée sur les journaux auparavant. C'est un MARCHE D'OR qui mérite toute votre attention. Cette montre est fabriquée d'une composition métallique recouverte de deux lames d'or de 18 carats, garantie en tout. Le boîtier, le couvercle, etc., sont gravés à la main, très bien faits et garantis. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS. Le mouvement mme beaucoup le "Waltham," richement monté sur rubis, vitesse 18,000 battements à l'heure, à échappement breveté et garantie est envoyée avec le montre pour 5 ans. Le parfait article. Rue Yonge, Toronto, Ont.

-GRANDE-
Vente Sans Reserve
—DE TOUTES—
MARCHANDISES D'ETE.

CERTAINES MARCHANDISES QU'ON DONNE PRESQUE.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.

Seersucker Crême 4c. la verge seulement.

Indiennes de 5c., 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.

Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.

Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.

Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.

Un lot de Gazes et Net pour Voiles valant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.

Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant.

Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.

Chemises d'Hommes en Flanelette réduites à 50c., 75c., 85c., $1.00 et $1.25.

Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.

Un lot de Frillings presque pour rien.

Des paniers de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.

Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure
—POUR AVOIR—
Plus de Choix.

Pigeon, Pigeon & Cie
49 et 51 RUE RIDEAU.
ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.
Fabricant de Peintures.
OTTAWA.

PROCLAMATION !

Je, A. Woodcock, Ottawa, D.O.C., Roi des Modistes, déclare la guerre contre toutes les personnes malfaisantes suivantes : le Prince Mensonge, Duc de la Déception, la Reine des Gros-Profits, la Reine qui Veut Trop, la Princesse Sangsue des acheteurs, et tous ceux que je ne nomme pas, tous associés ensemble pour tromper mes amis, mes clientes et mes sujets, par leurs moyens frauduleux, leurs fausses prétentions et leur conduite indigne du siècle éclairé dans lequel nous vivons. Retenez bien ceci, vous, mes fidèles et éprouvées clientes, que j'ai des Chapeaux et des Bonnets qui coiffent les Dames à la perfection et à des prix qui font le bonheur de mes acheteuses. Chez moi, la Princesse du Prix Fixe règne avec justice et équité, donnant satisfaction à l'acheteur et au vendeur depuis le Lundi matin jusqu'au Samedi soir, aux

Magasins "Bien Connus" de Modos et de Linge de Dessous,
312, 314, 316 ET 318
RUE WELLINGTON.

N.B.—Mesdames et Messieurs, le secret de la réussite dans les affaires est de savoir calculer vite et de connaitre ce que les clients ont besoin et la quantité de marchandises à acheter. Une bonne administration marche main à main avec le succès. Comme le commerce augmente, les acheteurs se succèdent.

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSEE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA

25 CTS PISO'S CURE FOR 25 CTS
La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies
CONSUMPTION

TELEGRAPHIE

LES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER

PARIS, 22 juillet.—La grève des ouvriers de chemins de fer n'a pas abouti et elle est presque terminée. La plupart des ouvriers se sont déjà remis au travail, bien que quelques gares et ateliers soient encore gardés par la police.

Quelques grévistes ont arrêté hier un tramway à vapeur dont il se sont emparés. Les gendarmes ont repris le tramway et ont arrêté plusieurs personnes. Tous les passages à niveau sont gardés militairement. L'Union des ouvriers de chemin de fer a décidé de se remettre au travail demain.

AMERIQUE

UNE STATUE AU PAPE

Depeche telegraphique particuliere au CANADA

BALTIMORE, 22 juillet.—Il est plus probable que, la statue du Pape Léon XIII sera découverte dans cette ville pendant le mois d'octobre. On estime que quatre mille prêtres au moins seront présents à Baltimore durant cette semaine, dans laquelle sera célébré le centenaire du Séminaire de St-Sulpice.

Toute la hiérarchie catholique des Etats-Unis sera là présente à ces cérémonies imposantes. Il est à peu près certain que le cardinal Gibbons profitera de la présence de prélats si distingués et d'un clergé si nombreux, pour consacrer l'agrandissement de la cathédrale. Tout semble nous faire présager que l'évêque Keane, président de l'Université catholique à Washington, se décidera à profiter de cette grande et rare occasion, pour découvrir la statue du Pape Léon XIII, qu'il s'est procurée.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE EN MER

NEW-YORK, 22 juillet—La traversée du trois-mâts barque anglaise *Genfinlas*, qui vient d'arriver de Calcutta à New-York, après un voyage de cent vingt-trois jours, a été marquée par un incident des plus dramatiques dans l'Océan indien.

Le commandant du navire, le capitaine Davies raconte que le 7 avril dernier, vers cinq heures après midi, une violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir dans l'océan, à six cents milles environ de la côte de Java. "La mer était calme comme un miroir, raconte le capitaine Davies, l'atmosphère était lourde et humide et il ne faisait pas le moindre vent. J'étais assis à table, mangeant tranquillement mon couper, lorsque tout à coup le navire s'est mis à ballotter, tandis que toute la coque résonnait comme si elle venait de s'engager sur quelque récif de corail. Je me suis précipité sur le pont et j'ai trouvé les hommes de service, qui n'avaient jamais assisté à pareil phénomène, pâles de frayeur. Le navire était ballotté de la proue à la poupe, et l'on eût dit qu'il allait être mis en pièces. J'ai fait jeter a sonde en toute hâte et après avoir constaté qu'il n'y avait pas de récif à côté de nous, j'ai rassuré mes hommes en leur expliquant que c'était un tremblement de terre et qu'il n'y avait rien à craindre. Les vibrations ont duré près de cinq minutes et elles ont été suivies par le soulèvement d'une vague gigantesque. Le navire, d'ailleurs, n'a pas éprouvé la moindre avarie. Nous avons ressenti une autre secousse le 10 du même mois, mais elle était beaucoup moins violente que la première."

COMITE CIVIQUE DES ORDONNANCES

Le Comité civique des Ordonnances Municipales s'est réuni hier l'après-midi. Etaient présents MM. les échevins Fraser (président), Wallace, Grant, Bingham, Hewett et M. O'Gara, Q. C.

La première affaire pendante qui attira l'attention du comité, fut la pétition des propriétaires de jeux de *pool*, pour amender l'Ordonnance, qui légifère les établissements où ces jeux sont permis.

Le président, d'après l'avis de M. O'Gara, Q. C., propose l'amendement suivant :

"Que l'article 10 de l'Ordonnance, qui dit qu'aucune communication ne doit exister entre le débit de boisson et la salle de *pool*, soit abrogé et qu'à l'article 16, on ajoute : Que dans les cas qu'un jeu de boules, une salle de billard, ou autre endroit de jeux, ou autre place d'amusements, ou autre local loué pour exhibitions ou divertissements, seraient à proximité, en communication par porte, par vasistas, ou par fenêtre avec une buvette, une salle de débit de boissons en détail ou en gros, ces derniers devront être fermés tous les dimanches et les partis de jours de la semaine comme il est dit plus haut, et pendant les autres époques, qui sont défendues par la loi, ou par un statut de la Législature d'Ontario ou du Parlement du Canada, ou par une Ordonnance ou un Règlement des Commissaires de Licence de la Ville d'Ottawa, afin de ne pas vendre des liqueurs enivrantes en détail dans la dite ville d'Ottawa.

M. O'Gara est en faveur de la fermeture de toutes ces salles de jeux à 11 hrs. p. m. car si on les laissait ouvertes plus tard que l'heure mentionnée plus haut, ce serait donner un encouragement aux jeunes gens, de se livrer à la boisson.

M. Hague, propriétaire du Russell House, dit que les voyageurs de commerce et les habitués de théâtre jouent naturellement après onze heures, et comme la vente de liqueurs ne lui rapporte rien, il trouve dur d'être obligé de fermer à cette heure. La buvette est située dans un autre endroit de l'hôtel.

M. O'Gara est d'avis que onze heures est assez tard pour des jeunes gens être dehors ; le Comité partageant son avis vote les amendements.

La pétition du Rideau Gun Club, demandant la permission de s'amuser au tir à la trappe sur les terrains, situés aux environs du Patterson's Creek, est renvoyée aux échevins Fraser et Wallace, qui feront un rapport à cet égard.

Le Président, est chargé de préparer un règlement pour demander, d'après les ordres du Conseil, le montant d'argent suffisant pour terminer les travaux commencés et faire les améliorations devenues nécessaires.

Une lettre de J. McKellar et de J. G. Clark, vendeurs de lait, est remise à plus tard ; elle sera considérée à la prochaine assemblée. MM. McKellar et Clark demandent l'amendement de l'Ordonnance pour l'émission et le règlement des licences.

Ils expliquent que l'article 22 de l'Ordonnance qui ordonne que chaque vendeur de lait licencié ait ses vaisseaux ou pots qui renferment le lait à vendre, marqués 1, 2 et 3 en gros chiffres, d'après la qualité du lait renfermé et que le lait en question ne soit pas inférieur en qualité au chiffre indiqué, et que tout lait n'ayant pas la qualité annoncé de 3ième qualité, ne soit vendu que comme lait écrémé, exigeant qu'il soit saisi, comme c'est totalement impossible à faire, qu'aucun expert pour l'analyser n'existe, qu'on laisse le vendeur de lait tranquille capable de marquer son lait dans l'ordre indiqué, afin de leur permettre de fournir du lait frais à leurs clients, tous les matins. D'autres amendements sont aussi proposés.

M. O'Gara prétend que les vendeurs de lait n'ont aucune raison de se plaindre. L'ordonnance n'a pas été mise en vigueur, et la Corporation se réserve le droit de le faire, quand bon lui semblera et qu'elle le jugera nécessaire.

Le comité s'ajourne ensuite.

—Une petite fille du colonel Todd s'est blessée sérieusement hier soir en tombant dans l'excavation de l'égoût, en voie de construction sur la rue Vittoria.

Union St Joseph

AVIS DE DÉCÈS

Mde. Odilon Archambault étant décédée la contribution du décès, No 24, est maintenant due et sera exigible le 25 août prochain.

Par ordre
ALF. DOSTALER
Secrétaire.

Ottawa, 22 juillet 1891.

NOUVELLES LOCALES

—Un grand Triduum en l'honneur de Ste Anne, commencera jeudi prochain à l'église St Patrice, et durera trois jours. Il terminera par la communion générale de tous ceux qui y prendront part. On compte qu'une foule de fidèles y assisteront.

—L'Ingénieur de la ville Perrault, a fait les réparations du pont Cummings admirablement bien et n'a dépensé pour mener à fin tous ces travaux que la faible somme de $80.00.

Par suite des nombreuses et récentes pluies les grilles des égoûts sont presque totalement bouchées, ce qui a nécessité l'emploi d'un cheval et d'un tombereau ainsi que de deux hommes dans les parties est et ouest de la ville pour les nettoyer. La corporation n'a actuellement au service du Comité des Travaux Publics que ces deux hommes et cet attelage. Les ouvriers qui travaillent aux égoûts et aux trottoirs sont engagés sous l'acte de l'Ordonnance des améliorations locales.

Les ventilateurs nouveaux placés dans la salle du Conseil de-Ville sont à présent terminés ; ils fonctionnent à la perfection et maintiennent un bon courant d'air dans tout l'appartement. Les réparations qu'a subies la salle du Conseil de Ville sont fraîches, coquettes et lui donnent un nouvel air de jeunesse, de fin et de bon goût.

—J. M. McDougall, écr., avocat, a laissé Aylmer pour Klock's Mills, Ont., où il passera une dizaine de jours en villégiature.

—C'est hier soir qu'a commencé l'inauguration de la distribution des lettres le soir. Trois facteurs du bureau des postes vont tous les jours maintenant à six heures et demi délivrer le courrier de l'Ouest, sur les rues Sparks, Wellington, Rideau, Sussex et Bank, jusqu'à la rue Lisgar. C'est une très grande amélioration pour les maisons de commerce établies, dans ces principaux centres d'affaires.

Une proposition a été faite au maître de poste général d'accorder un certain montant à la Compagnie des Tramways électriques, qui lui permettrait de donner le passage gratis à tous les facteurs de la poste, qui ont affaire dans les quartiers où passent la nouvelle voie électrique. Le maître de poste général James Gouin a soumis cette proposition qu'il approuve au Département, ce qui permettrait de faire les distributions de lettres avec plus de rapidité, moins de fatigue pour les facteurs, et à la grande satisfaction du public.

—Comme l'échevin Bingham se rendait lundi soir au Conseil-de-Ville, un télégramme d'un conducteur de billots que sa maison d'affaires fait descendre en ville, lui fut remis, disant : "Farrelton, P. Q., jui let 20. —Bateau à sombrer à Pangan. Un homme s'est noyé." La dépêche est signée par James Coghlan. On ne sait rien de plus.

—A minuit et demi hier matin, la boîte d'alarme No 2 du feu, appelait la brigade des pompiers ; un incendie venait de se déclarer au club Rideau. Les voitures de la brigade répondirent aussitôt à l'alarme et se rendirent sur les lieux du sinistre. Les tuyaux du fourneau de la cuisine étant très sales s'étaient enflammés et les flammes qui les entouraient, menaçaient de se propager et de détruire tout l'édifice où le club se tient. Heureusement que prévenu à temps, la brigade maîtrisa en quelques instants le commencement d'incendie, sans avoir été obligée de se servir de son matériel de tuyaux. Il y a deux ans, le feu s'était déclaré dans les mêmes circonstances. La nouvelle voiture de tuyaux, dont la brigade vient de faire l'acquisition avait répondu à l'alarme pour la première fois, et la foule qui était réunie devant le club Rideau a pu en admirer sa parfaite construction.

—On se prépare, paraît-il, à Aylmer, à fêter en septembre prochain, le deuxième centenaire de l'atterrissement de M. de Coulonge et de ses trente compagnons, à l'entrée de la rivière Coulonge, comté de Pontiac.

—Un règlement sera prochainement soumis aux contribuables du village d'Aylmer, pour prélever les fonds nécessaires à la construction d'un aqueduc.

—Le Dr J.-P. Gignère écrit de Chapeau, comté de Pontiac :

"Le haut du comté a beaucoup souffert de la sécheresse ; nous avons été sans pluie depuis avril jusqu'à juillet. Le foin ne donnera que 75 pour cent d'une récolte moyenne. Le grain est beau maintenant, excepté dans les terres argileuses, où il a manqué complètement. En somme, l'apparence de la récolte est meilleure que mai et juin ne nous permettaient d'espérer."

—Le Bureau des Commissaires de Licence s'est rassemblé aujourd'hui à quatre heures ; le rapport du Greffier de la ville, M. Lett, au sujet du changement de licence demandé par M. McKenna, sera considéré. En même temps on s'occupera de la demande du restaurateur bien connu M. Belier, qui habite rue Metcalfe et veut que sa licence soit transférée à son nouvel établissement qu'il vient de monter à côté de son ancien de l'autre côté de la rue.

—MM. James Preston et Thomas Campbell, de Eastman's Springs, sont partis aujourd'hui pour Los Angeles, California, par l'excursion régulière hebdomadaire du Grand Tronc.

—Dix à quinze familles d'Ottawa sont campées sur les bords du lac des Chênes pour la saison des chaleurs.

—La dépouille mortelle de l'enfant de M. Ed. Aubé a été transportée ce matin, à 4 h., par voie du Pacifique Canadien, à Trois-Rivières, où a eu lieu l'inhumation aujourd'hui, dans le caveau de la famille.

—Le corps de musique de la ville d'Ogdensburg jouera ici au pique-nique des conducteurs de chemins de fer, qui aura lieu le 6 août prochain.

—Le commissaire Rees, le nouveau commandant nommé de l'Armée du Salut, établie au Canada, est arrivé en cette ville, hier l'après-dîner. Il a dirigé et servi ce hier soir, auquel assistait beaucoup de monde, dans le local que cette secte a construit à Ottawa. Le nouveau commandant est né à Berkshire, Angleterre ; a première fois qu'il a joint l'Armée du Salut fut en 1882 ; et depuis, il a consacré tous ses efforts à son développement. Le capitaine Acum est son secrétaire privé.

—Le maître de Poste Gouin a écrit au maître de Poste général, demandant qu'une allocation soit accordée à la Compagnie des tramways électriques pour transporter tous les facteurs de lettres dans leurs quartiers respectifs. Une telle amélioration dans le service facilitera énormément la distribution des lettres dans la ville et sera bien accueillie du public en général.

—Le bureau anglais des Ecoles Séparées s'est réuni hier soir ; le commissaire Stanton occupait le fauteuil. Le comité a approuvé les différentes réparations, qui seront prochainement à faire dans plusieurs écoles ; a la réunion du Comité de Construction, qui aura lieu vendredi prochain, dans la soirée, les estimations pour les différentes améliorations projetées, seront données et soumises.

—Le juge Ross a fait connaître hier sa décision sur la motion présentée par M. Walker, avocat, demandant que M. Peter Larmouth soit nommé procureur des biens de W. G. Young, bijoutier en faillite, à la place M. J. H. Gordon. Son Honneur a accordé la demande.

—Une assemblée spéciale du Burns Club a eu lieu hier soir dans le St Andrew's Hall ; l'échevin Grant, président, occupait le fauteuil.

Le but de la convocation de l'assemblée était de s'entendre sur les moyens de préparer une excursion à Portland, à une date assez rapprochée. Tous les membres présents accueillirent avec plaisir une si riche idée et décidèrent qu'il fa lait s'en occuper de suite, sans perdre une minute ; en conséquence un comité fut nommé séance tenante pour prendre toutes les dispositions nécessaires au sujet de ce voyage de plaisir.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 21 JUILLET

M. Hyman, député de Senden, reprend le débat sur le budget. Il traite la question du pétrole et dit que le tarif sur cet article est un fardeau considérable sur la classe ouvrière. Il dit que si la réciprocité commerciale était établie la prospérité régnerait dans tout le pays.

M. Hyman cite la circulaire adressée aux Sauvages du comté de Haldimand et leur demandant, au nom de la Reine, de voter pour le Docteur Montague.

M. Ross, député de Lisgar, répond à M. Hyman. Il dit que le Manitoba et le Nord-Ouest sont redevables à la politique nationale de la prospérité dont ils jouissent aujourd'hui. Les immigrants s'établissent en grand nombre dans les territoires, et les colons américains abandonnent le Dakota pour venir se fixer dans le Nord-Ouest et le Manitoba.

M. Ryder, député de Stanstead, traite la question de réciprocité au point de vue des intérêts agricoles, dans les cantons de l'est. Il dit que les Etats-Unis sont le marché le plus favorable pour des Cantons de l'est et que si la Réciprocité commerciale était établie, l'on verrait un accroissement de prospérité non seulement au sein de la classe agricole, mais aussi dans la classe commerciale et manufacturière du pays.

M. Craig, député du Durham, fait une attaque directe contre Sir Richard Cartwright pour avoir dit qu'il était prêt à établir des tarifs différentiels à l'égard de l'Angleterre. Il l'attaque aussi, à propos du discours prononcé à Boston, dans lequel il annonçait qu'avec la réciprocité illimitée Boston serait le port naturel d'un immense territoire au nord.

M. Flint fait une revue complète des luttes et des programmes politiques des deux partis depuis 1874. Il dit que a politique nationale n'a pas donné les résultats que l'on promettait ; au contraire cette politique a écrasé le peuple de taxes et ruiné l'agriculture.

A minuit la séance est levée.

COURRIER DU JOUR

SOIRÉES DRAMATIQUES ET MUSICALES

On annonce de Saint André Avelin que, deux soirées dramatiques et musicales ont été données depuis huit jours dans ce joli village, qui se développe rapidement. Et toutes deux parfaitement réussies. Elles étaient données au profit de l'hospice fondé par M. le chanoine Bélanger, curé de l'endroit, et placé sous l'intelligente direction des dévouées sœurs de la Providence, qui sont aussi chargées de l'éducation des jeunes filles. Il n'est pas besoin de dire que ces nobles religieuses s'acquittent de leur double mission, d'une manière admirable. Dans quelques mois même, elles prendront possession d'un superbe couvent en pierre dont les travaux se poursuivent actuellement avec toute la rapidité que peuvent le permettre les circonstances. C'est l'œuvre de la charité, du dévouement, et l'on sait combien cette grande vertu de la charité est ingénieuse, lorsqu'il s'agit de faire triomphier une généreuse idée. Aussi, le bazar organisé par les dames de la paroisse est-il, lui aussi, un succès complet.

La dernière séance qui a été donnée dimanche sous la direction du zélé vicaire de la paroisse, M. l'abbé Garon, était présidée par M. le chanoine Bélanger, qui avait à ses côtés M. le curé Gignère de Montebello, et plusieurs autres ecclésiastiques. Parmi ceux qui figurèrent dans le programme, nous pouvons mentionner MM. Antoine Gareau, J.-Bte de Liberprey, Dolphis Gareau, Lacasse, Eie Tassé, fils, L. G Raby, E. Sabourin, Wilfrid Wissel, Louis Quesnel, Albert Chêné, P. Lacoste, Aurèle Bélanger, Arthur Belisle et Raoul Tassé. M. Landriau, de Ripon, tenait l'orgue, il accompagnait M. David, violoniste de talent.

Les recettes furent excellentes, comme celles du dimanche précédent.

L'AFFAIRE TARTE-McGREEVY

Le comité des privilèges et élections a eu deux séances hier, consacrées presque tout entières à l'examen de M. Martin P. Connolly, le teneur de livres de la société Larkin et Connolly. L'examen avait pour but d'expliquer la nature des paiements qui font le sujet de l'enquête.

Le témoin donne les explications des faits qu'il connaît en sa qualité de teneur de livres, mais il n'a eu aucune connaissance de l'emploi de l'argent. Il admet que dans le but de cacher les noms des inspecteurs de la commission du hâvre qui ont reçu certaines sommes de la société Larkin, Connolly et Cie., il a raturé ces noms dans les livres. Il lui est arrivé aussi de raturer le nom de l'honorable Peter Mitchell, en rapport avec un paiement de $1,000 par Nicholas Connolly, mais le témoin dit qu'il a effacé ce nom par erreur. Cette entrée se rapportait à une opération de Bourse entre l'honorable M. Mitchell et M. Nicholas Connolly.

M. Geoffrion demande au témoin ce que signifie la lettre P à la suite d'une entrée de cinquante piastres en 1887. Le témoin refuse de répondre.

Sir John Thompson dit que le témoin est obligé de répondre et que s'il refuse le comité devra le rapporter à la chambre.

Le témoin dit que cette lettre signifie M. Pelletier.

Plusieurs autres entrées pour différentes sommes sont faites portant les initiales B, G et P, sous le titre de donations en rapport avec le drageage. La lettre B signifie Brunelle et la lettre G signifie Germain. Ces trois personnes étaient inspecteurs des travaux de drageage et leurs devoirs étaient de faire rapport aux commissaires du Hâvre. Ils n'étaient pas à l'emploi de la société Connolly. Le témoin ne se rappelle pas qu'un des membres de la société l'ait autorisé à payer ces sommes. Il a dû être autorisé par M. Hume, l'ingénieur des travaux et par M. Cluny. C'est MM. Connolly qui ont signé les chèques pour payer ces sommes. Il devait savoir à quel usage était destiné l'argent ; le témoin dit qu'il a déchiré la partie des reçus que ces trois inspecteurs lui ont donnés pour ces sommes. Il craignait que ces personnes fussent embarrassées plus tard, à cause de ces reçus et c'est pour cela qu'il les a détruits.

M. Lister—Vous craigniez d'impliquer ces inspecteurs, parce que vous supposiez qu'ils faisaient des rapports un peu exagérés en faveur des entrepreneurs.

R.—Oui.

D—Que veulent dire ces points ou signes à la suite de ces paiements.

R.—Ce sont des signes télégraphiques.

M. Geoffrion dit qu'il a constaté ailleurs des signes télégraphiques ou cabalistiques du même genre et il demande que le temps lui soit accordé pour continuer l'examen des livres et l'examen du témoin à une prochaine séance. Accordé.

Examiné par M. Osler, le témoin dit que c'est lui qui a effacé dans les livres, l'été dernier, les noms de ces inspecteurs, parce qu'il croyait que ces transactions étaient louches et qu'il voulait faire disparaître toute trace de nature à incriminer ces inspecteurs.

M. Osler demande que le témoin reçoive instruction de préparer un état d'après les livres de tous les paiements irréguliers faits par la société Larkin, Connolly, depuis 1883. Cet état ne doit pas se limiter aux paiements faits aux inspecteurs.

Le comité donne ordre d'assigner comme témoins MM. Hume et Cluny, et s'ajourne jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

—La Société St Jean-Baptiste d'Aylmer a décidé de ne pas construire l'édifice projeté cette année.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.
CATARRH
En vente chez tous les pharmaciens, ou expédié affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. Hazeltine Wm. St. Pa. R. U. de PA.

GRANDE DIMUNITION !
SIX PORTRAITS CABINET
En tous Genres.
$1.00
Photographie Jarvis, 141 rue Sparks.
ARGENT COMPTANT.
Durant tout le mois de Juillet.

IMPORTANT

A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.

Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.

Une visite est respectueusement sollicitée.

P. C. Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Au Magasin du Bon Marche

Pour Montres, Horloges, Bijouteries et Angenteries.

Huiliers pour..	$2.75 et $3.00	en montant	
Marinadiers...	1.25 et 1.50	"	
Beurriers.....	2.00 et 2.50	"	
Bagues en or pour Dames.	2.00	"	

Aussi un grand choix d'épinglettes et de bracelets pour 25 cts. valant 50 cts, etc., etc.

Nous faisons une spécialité du réparage des montres et de la bijouterie. Nos prix sont très modérés. Une visite est sollicitée.

Jos. E. Tremblay & CIE,
113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE pour l'école séparée du village le Clarence Creek Ont. un instituteur muni d'un certificat lui permettant d'enseigner le français et l'anglais pour salaire ou autres informations s'adresser à M Laviolette, Sec. Trésorier.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

A LOUER :—Trois maisons au coin des rues Cathcart et King. Nouvellement construites et munies des commodités les plus modernes. Loyer raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à John Gunn No 262 rue Cathcart.

AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, portant la suscription, "Soumissions pour Travaux," seront reçues jusqu'à midi le MARDI, LE QUATRE D'AOUT, pour les travaux suivants : Etablissement d'égoûts, Collectures, etc., Hospice Mimico, abattoir, etc., hospice London, grange, réparations de toitures, etc., hospice Hamilton, abattoir, etc., hospice Kingston, terrassements et clôtures, hospice Orillia. Trois engins à vapeur, etc., école de réforme de garçons. Un engin à vapeur, école de réforme de a Miséricorde. Glacière etc. D. D. Institute, Belleville Gymnasium, etc. Institution des Sourds, Brantsord. Agrandissement à l'Ecole Normale, Ottawa, et Gardener's Cottage, Government House, Toronto.

Les plans et modifications peuvent être vus aux différentes institutions nommées plus haut, où des copies des soumissions peuvent être obtenues à ce Département.

Les soumissions pour les travaux à exécuter à Londres, à Hamilton, à Kingston et à Ottawa, devront être accompagnées d'un chèque accepté par une banque, du montant de deux milles piastres chacune, et pour les travaux à faire aux autres institutions de cinq cents dollars chaque ; les chèques devront être payables à l'ordre du commissaire des Travaux Publics, Ontario, à condition d'être perdus, si le soumissionnaire accepté refuse ou n'exécute pas ces travaux mentionnés sur sa soumission, s'ils lui sont accordés. Dans le cas où la soumission serait refusée, le chèque sera rendu de droit au soumissionnaire. Les signatures originales de deux cautions seront exigées sur le contrat qui sera attaché à chaque soumission. Le Département ne s'engage nullement à accepter la plus basse soumission quelconque.

C. F. FRASER
Commissaire etc.

Département des Travaux Publics. Ont. Toronto, 20 juillet. 1891.

Je prends froid,
Je deviens malade
EMPLOIE
L'EMULSION SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RESULTAT
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guerit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmente en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

LANDRY & THOMPSON,
Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux
DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET
Voitures de plaisir couvertes et ouvertes
Résidence : 307 rue Rideau.
Commandes reçues aux No 157 rue Spark
OTTAWA.

G. PHILBERT,
IMPORTATEUR
DE
TAPISSERIES
Americaines,
Anglaise
Ecossaises
Coin des rues
Dalhousie et Saint-Patrice
OTTAWA
Peintures préparées,
Peinture,
Tapisseries,
Vitres,
Mastic,
Pinceau
Huile,
Etc.
ARTICLES
De Peinture en General

ST. LAWRENCE HOTEL.
BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.
RIMOUSKI, P. Q.
Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.
Prix raisonnables pour les familles.
A. ST. LAURENT & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

AVIS
AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions Cachetées, adressées au soussigné et ayant le suscription, "Soumissions pour Travaux aux Bâtisses du Nouveau Parlement," seront reçues à ce Département jusqu'à Mardi, à midi, le quatrième jour d'Août prochain, pour le "Grand Escalier et la Grille Ornementale ;" pour les travaux "en bois et en fer"; pour "les peinturer, la charpente, les vitres, etc.," pour tous les travaux enfin à faire dans les Bâtisses Départementales du Nouveau Parlement.

On peut obtenir des modèles de soumissions imprimées à ce Département, et les soumissionnaires sont avertis qu'aucune de leurs soumissions ne sera acceptée, à moins qu'elle ne soit faite dans les formes voulues, signée par la main même de chaque soumissionnaire (comprenant chaque membre de la société), accompagnée de son adresse à la poste, et remplie selon les règles et aux places mentionnées.

Chaque soumission pour "ouvrage en bois et en fer," devra être accompagnée d'un chèque de quatre mille piastres, accepté par une banque, et un autre de deux mille piastres devra aussi accompagner toute soumission pour travaux de "peinture, de bois ouvragé et de vitres." Chaque chèque devra être fait payable à l'ordre du Commissaire des Travaux Publics pour Ontario, et sera perdu dans le cas où le soumissionnaire refusera le contrat, ou ne le remplira conformément à sa soumission, quand il sera appelé à le remplir. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Comme garantie que le contrat sera rempli d'une manière satisfaisante, on exigera des sécurités sur propriétés ou en argent déposé, obligations publiques ou municipales, ou actions sur des banques au montant de 15 pour cent, sur le total de la soumission, qui deviendront payables sans le contrat, du quel 15 pour cent, le montant du chèque accepté accompagnant la soumission sera considéré séparément.

Chaque soumission devra être signée par la propre main du soumissionnaire, ou au moins par deux personnes qualifiables et responsables, toutes deux habitant dans Ontario, qui consentiront à servir de cautionments pour la bonne exécution des travaux, et l'accomplissement exact de toutes les parties du contrat, dans tous ses détails.

Les plans peuvent être vus au bureau du Commis des Travaux dans les nouvelles bâtisses ; on pourra dans ce bureau obt